

Soutien aux 6 de Bure lourdement condamnés ! A bas l'Etat autoritaire !

Ce 21 septembre, le verdict est tombé pour les 7 inculpé-es de Bure. Même si l'incrimination pour association de malfaiteurs n'a pas été retenue tellement l'accusation était grossière et dénuée de tout fondement, 6 militant-es sur 7 ont tout de même écopé de peines de prison dont pour deux d'entre eux, 6 et 12 mois fermes, les autres avec sursis. Le dernier a été relaxé.

Tout cela pour avoir organisé le 15 août 2017 une manifestation sur le site de Bure sans l'autorisation de la préfecture, laquelle faisait suite à plusieurs actions militantes contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires CIGEO. Les forces de l'ordre avaient fait montre d'une répression inouïe provoquant des blessures graves notamment à un manifestant qui faillit perdre son pied.

De plus, des activistes opposés à CIGEO ont subi par la suite des perquisitions, gardes à vue, mises sur écoute, enquêtes préliminaires, mesures d'éloignement, évacuations et destructions de locaux alternatifs... Tout l'arsenal judiciaire dans ce qu'il a de plus répressif a été déployé, avec des moyens illimités pour les besoins de l'enquête comme l'a reconnu le juge d'instruction en audience, pour criminaliser et faire taire la contestation opposée au tout puissant dogme nucléaire.

La répression contre la résistance opposée à CIGEO est un exemple frappant de ce qu'est l'Etat autoritaire et de ce qu'il a pu déployer et déploie encore contre le mouvement social. Ce pouvoir ne supporte aucune opposition à ses projets qui plus est sur la question nucléaire dont il espère faire croire qu'elle serait une issue possible au dérèglement climatique et aux énergies fossiles.

Depuis plus de 20 ans, les collectifs opposés à l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure comme ailleurs avec l'aide de nombreux scientifiques, alertent sur les dangers réels de ce projet prométhéen dont les effets dureront au moins 100 000 ans. Pour autant, Macron entend imposer le projet CIGEO. Il est plus que temps de lui opposer la ferme détermination du mouvement social et écologique.

L'Union syndicale Solidaires exige la relaxe de nos camarades qui n'ont fait que s'opposer légitimement avec leurs arguments, leurs pancartes, leurs manifestations, leurs occupations à l'empoisonnement de notre planète.

**Cette lutte pour une planète vivante contre leurs projets
mortifères est fondamentale !
Rejoignons là toutes et tous massivement !
Justice et liberté pour nos camarades !**

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris, 01 58 39 30 20

